



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

INFO CSN



centre du service national – Auvergne
deuxième trimestre 2015

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

1 LA JDC CONTINUE !



Le 6 mai 2015 à Paris, dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental, le Président de la République engage le dialogue avec de nombreux jeunes présents. Il profite de sa rencontre avec la jeunesse pour annoncer certaines mesures concernant la citoyenneté. En particulier un renforcement de l'information, déjà dispensée au cours de la JDC concernant les dispositifs d'aide et d'appui dont ils peuvent bénéficier, pour préparer leur entrée dans la vie active. Cette action, réalisée en JDC afin de toucher 800 000 jeunes, sera confortée par l'utilisation des outils digitaux et de l'Internet. La journée défense et citoyenneté voit encore son rôle renforcé en tant que médiateur institutionnel entre l'Etat et les jeunes.

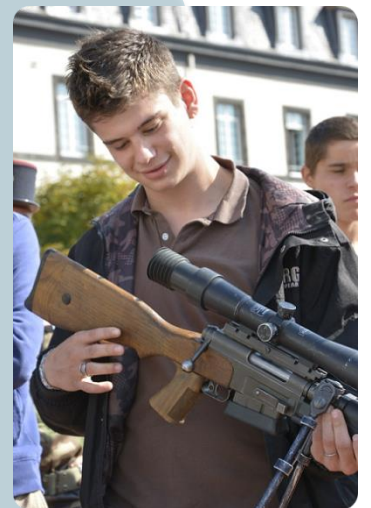


MISSION DE SERVICE PUBLIC.

La JDC est une mission de service public au profit de la jeunesse et de la défense, fixée par une loi de 1997, votée lors du passage à une armée professionnelle. Elle a une double vocation, régaliennne et de cohésion sociale, à travers l'explication aux jeunes Français et Françaises des enjeux de la défense et de la sécurité de notre pays. Elle contribue aussi à la détection des jeunes en difficultés de lecture, auxquels des solutions sont proposées en entretien individuel.

La JAPD, créée en 1998, n'existe plus depuis 2011. A cette date, la JDC lui a succédé. Le Président de la République l'a lui-même rénovée l'année dernière, conformément à ses engagements de campagne (cf. l'extrait du discours du candidat Hollande le 11 mars 2012 : « Je veux aussi parler de l'esprit de défense. La journée Défense et citoyenneté, qui a été réduite à quelques heures, devra faire l'objet d'un recentrage sur cette fonction première. »). Ainsi, recentrée sur les enjeux de défense, la JDC rénovée, dans son contenu comme dans son déroulement, est appliquée sur tout le territoire métropolitain et outre-mer depuis un an maintenant.

C'est chose faite aujourd'hui, à l'heure où nos armées sont engagées en opérations extérieures, mais aussi sur le territoire national, il est essentiel que vive l'esprit de défense !



www.defense.gouv.fr/jdc



2

LABELLISATION MARIANNE.

Poursuivant sa démarche de labellisation de l'ensemble de ses organismes, la direction du service national avait inscrit le centre du service national de Clermont-Ferrand au « grand oral de labellisation » pour le printemps 2015.

C'est la société LRQA, représentée par M. Jardri, qui a été choisie pour auditer le CSN le 11 mai dernier.



Le label Marianne est un gage officiel de confiance qui garantit à l'utilisateur du service public, une qualité d'accueil et de service rendu. Afin d'obtenir ce Label, notre établissement devait répondre aux 19 engagements répertoriés dans un référentiel : le référentiel Marianne. Celui-ci décline ensuite un ensemble de procédures qui organise le quotidien des agents au contact des administrés.

Travail d'équipe, investissement de tous les personnels, sens du service public, autant de qualités qui ont permis au centre du service national de Clermont-Ferrand d'obtenir cette labellisation.

C'est dans cet esprit, que la direction du service national a engagé depuis plus d'un an un chantier appelé « ma JDC sur mobile ».

3

UNE JDC CONNECTEE

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- Géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la journée...) ;
- Prendre contact plus facilement avec les Centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...) ;
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Les jeunes ne possédant pas de smart phone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage les outils numériques, dans la relation entre l'administration et les usagers.



4

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE.

Le service militaire volontaire est né de la volonté du président de la République de renforcer la cohésion nationale.

Forte de son expérience sociale (bientôt 20 ans de recrutement et de formation depuis la professionnalisation engagée en 1996, 10.000 nouvelles recrues par an, des savoir-faire et un succès largement reconnus en matière de formation professionnelle au sein du « service militaire adapté » en outre-mer), l'armée de Terre assurera l'essentiel du soutien de nouveau dispositif, à compter de l'été 2015.



Le SMV propose un parcours d'insertion vers l'emploi, de 6 à 12 mois, au sein d'unités militaires spécifiques. Il s'articule autour de :

Savoir-être :

- une formation militaire, gage de discipline et caractéristique du SMV par rapport aux autres dispositifs existants,
- une formation civique et citoyenne, pour renouer avec la vie en collectivité (tenue, ponctualité, ...) et mieux comprendre son environnement (fonctionnement des institutions ...), avec des applications concrètes lors de missions citoyennes (missions inopinées de secours, missions planifiées de protection de l'environnement ou de restauration du patrimoine, en collaboration avec les collectivités locales),
- un entraînement physique progressif, pour reprendre des habitudes de vie saines et développer le goût de l'effort.

Savoir-faire :

- une remise à niveau scolaire pour maîtriser les connaissances élémentaires permettant l'accès à l'emploi ou la formation,
- une formation professionnelle certifiée, regroupant l'acquisition de savoir-faire et la construction d'un projet professionnel (comprenant notamment l'obtention du permis de conduire), avec des périodes de stage en entreprises.

Trois centres ouvriront en 2015-2016. Deux centres ouvriront dès la rentrée de septembre 2015, l'un à Montigny-les-Metz (Moselle) et l'autre à Brétigny-sur-Orge (Essonne). Un troisième centre verra le jour à La Rochelle (Charente-Maritime) en janvier 2016.

Les jeunes seront logés, nourris et bénéficieront des mêmes avantages que les militaires : réduction SNCF, versement d'une solde, notamment pendant les périodes de stage en entreprise.

Une formation certifiée : Le SMV vous aide à élaborer ou à confirmer votre parcours professionnel, en fonction des différents métiers proposés. Vous bénéficiez alors d'une formation adaptée, reconnue par un titre ou une qualification, dans un cadre militaire.





Une JDC sur le thème : « Santé publique et esprit de défense » s'est déroulée le mardi 19 mai au Centre Hospitalier Emile Roux (CHER) du Puy-en-Velay.

L'hôpital, la délégation militaire départementale et l'Institut des Hautes Études de défense Nationale (IHEDN) se sont associés avec le centre du service national pour présenter aux 100 jeunes de la JDC de nombreuses animations pédagogiques.

Étaient présents : la Croix Rouge, l'association Etre et Savoir, le service sécurité du CHER, le centre d'enseignement aux soins d'urgence (CESU), la gendarmerie ainsi que les sapeurs-pompiers. Le clou de la journée reste l'antenne chirurgicale du régiment médical de La Valbonne. Sa devise, « servir pro salvare » prend toute son acuité lors de la visite et des témoignages « en live » des personnels du régiment !

Monsieur Labbé, préfet de la Haute-Loire, entouré du lieutenant-colonel Hinterlang (délégué militaire départemental) et de monsieur Lamartine chef du centre du service national ont remis les attestations de la JDC aux 100 jeunes présents.



Jeudi 18 juin 2015, 20 jeunes Gannatois sont convoqués à la mairie pour effectuer leur journée défense et citoyenneté (JDC). L'objectif de cette journée est de replacer un évènement local dans un large contexte historique lié à la mémoire de la Résistance.

C'est sur proposition de madame le maire que le centre du service national de Clermont-Ferrand a organisé cette journée à Gannat. C'est là que siégeait la cour martiale mise en place par le gouvernement collaborationniste pour juger les militaires insoumis à l'Etat Français et impliqués dans la Résistance.

La salle qui accueille la JDC n'est autre que l'ancien tribunal de Gannat. C'est ainsi que le 13 juin 1941 cette cour martiale a condamné à mort le colonel Hettier de Bois Lambert, compagnon de la Libération et personnage central de cette JDC mémorielle qui se poursuit l'après-midi par la visite du « château - prison » où il fut incarcéré.

L'étage est consacré à une superbe exposition mise en place par les élèves de 3^{ème} de la classe « devoir de mémoire » du collège de Gannat.

M. Bellet, professeur d'histoire - géographie, membre du trinôme académique et certains de ses élèves commentent leurs travaux.

Leçon de chose sur le chemin du retour ; la JDC fait un arrêt aux pieds d'une « lanterne des morts ». M. Destemberg, délégué du Souvenir Français, explique l'origine de ce monument qui nous plonge dans la guerre de 1870. « Lanterne des morts », fanal du haut duquel éclaire une flamme protectrice, quel beau symbole pour finir cette journée.

Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, monsieur Jean ALMAZAN, sous-préfet de Vichy, docteur Jean-Daniel DESTEMBERG, délégué du Souvenir Français et monsieur Arnaud LAMARTINE, chef de centre ont remis les certificats de participation aux jeunes.



Uniquement pour les mairies

section d'administration Cantal - Puy-de-Dôme
Allier et Haute-Loire :
esnse-csncf-bapd-section1.sga@defense.gouv.fr
esnse-csncf-bapd-section2.sga@defense.gouv.fr
04 73 99 25 76 ou 04 73 99 25 77

**Uniquement pour les administrés
ou leurs parents :**
04 73 99 25 15



www.defense.gouv.fr/jdc

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**